

AKHEOS Avocats : Un cabinet d'experts

Cette société d'avocats pluridisciplinaire a été créée en 2012. Chaque associé est en charge d'un domaine de compétence particulier pour assurer aux clients un niveau d'excellence dans la prestation délivrée. Akheos accompagne également les start-up et scale-up tout au long de leur développement. Entretien.



Quels sont vos domaines d'expertise ?

Alexandra Behar : Le droit des sociétés, le droit de la propriété intellectuelle, le droit social, le droit fiscal, et le contentieux des affaires /restructuring sont les domaines que nous adressons. Nous considérons le droit comme un outil stratégique qui ne peut reposer sur des schémas préconçus, ce qui nécessite d'adapter nos réponses aux besoins spécifiques des clients.

Pour ma part, j'exerce en droit des sociétés depuis 20 ans, et intervins plus particulièrement dans les opérations de cession d'entreprise (négociation aux côtés du cédant, du repreneur ou de fonds d'investissement), de levées de fonds, de structuration de la gouvernance.... Cette démarche nécessite d'envisager les différents scénarii et c'est en cela qu'elle s'avère passionnante !

En matière fiscale, l'adaptation aux clients n'est-elle pas encore plus essentielle ?

Mathieu Pointud : Elle l'est tout autant. Je suis en charge du département fiscal et intervins également en droit boursier et private equity. Il s'agit, dans ces domaines, d'être ingénieux, pragmatique, et de proposer des schémas en cohérence avec les besoins des clients. Le droit est un outil mis au service de la stratégie de développement de nos clients nous permettant de leur proposer des solutions sur mesure.

Vous tentez également de rendre le droit social attractif...

Michel Kuhn : En effet, le droit social ne doit plus être considéré

comme une contrainte mais comme un moyen d'assurer le développement économique de la société. J'accompagne les sociétés en contentieux et en conseil, en encourageant l'utilisation de nouveaux outils encore sous-exploités par les entreprises françaises tels que la rupture conventionnelle collective, les accords d'entreprise en matière de durée du travail, etc.

Le cabinet est fortement orienté vers l'innovation...

Antoine Jacquemart : Akheos est capable de répondre aux enjeux juridiques des entreprises innovantes et intervient notamment en droit de la propriété intellectuelle (droit d'auteur, marques, brevets, dessins et modèles...) et droit des nouvelles technologies. Nous assistons nos clients dans la protection de leurs actifs immatériels et le respect de la réglementation. Nous représentons également nos clients dans le cadre de contentieux complexes, notamment en droit des marques, des brevets et de l'informatique.

Comment se décline votre activité en matière de contentieux/restructuring ?

Alexandre Tsorekas : Le contentieux commercial et le restructuring sont question de stratégie. Il est fondamental pour les entreprises d'avoir auprès d'elles un conseil leur permettant de convertir leurs risques en véritables opportunités. Qu'il s'agisse de régler un différend contractuel, un conflit entre associés ou de prévenir les difficultés économiques, mon intervention consiste à utiliser les outils que la loi met à disposition pour assurer la pérennité de l'entreprise et la défense de ses intérêts. Nous accompagnons nos clients dans des reprises d'entreprises à la barre.

Vous êtes le premier cabinet à avoir mis en place un programme d'accompagnement des start-ups dans la région. En quoi consiste-t-il ?

Alexandra Behar : Afin de faire bénéficier les start-ups des mêmes services que les entreprises plus matures, notre offre « Akheos Lab » propose des packs aux conditions adaptées dans tous nos domaines de compétence. Un rendez-vous trimestriel avec les associés du cabinet permet aux chefs d'entreprise de monter en compétence et d'éviter des erreurs aux conséquences parfois dramatiques. Nous avons ainsi noué des liens forts avec plus d'une centaine de start-ups. Cet accompagnement très apprécié s'inscrit dans la démarche RSE de notre structure.



AKHEOS
Société d'Avocats